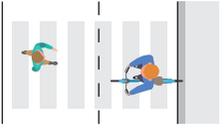


Lire les panneaux

Je mets pied à terre lorsque c'est nécessaire:



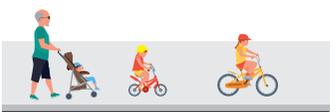
Je mets le pied à terre sur les passages piétons.



Je peux rouler



Rouler sur le trottoir est autorisé jusqu'à l'âge de 8 ans

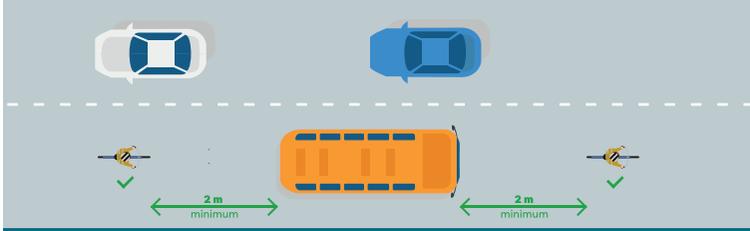


Les voies partagées

Le réseau d'itinéraires cyclables rétais comporte des voies ouvertes à la circulation automobile. Elles sont signalées par des panneaux de ce type :



Attention aux angles morts des grands véhicules (bus, camion, tracteur...).



Bien réagir en cas d'accident

- 1 Je protège la zone de l'accident.**
- 2 Je couvre la victime pour qu'elle n'ait pas froid.**
- 3 Je donne l'alerte :**
112 → Numéro d'urgence pour tous les mobiles
18 → Pompiers
15 → SAMU
- 4 Je précise l'état de la victime.**
- 5 Je précise le lieu. Pour cela, je me sers des repères au sol sur les pistes cyclables, tous les 200 mètres.**
- 6 Je me tiens à disposition des secouristes pour d'éventuelles précisions.**



Les premières lettres font référence au nom de la commune (ST : Saint-Martin, LB : Le Bois, LF : la Flotte, SR : Sainte-Marie, SC : Saint-Clément, LP : Les Portes, RV : Rivedoux, AR : Ars, LC : La Couarde).



Guide Sécu-Rétais

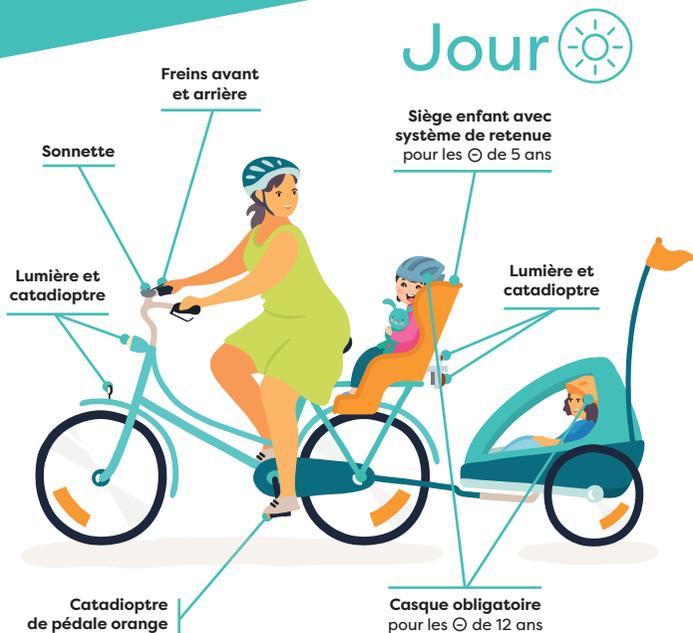
Règles et infos pour bien circuler à vélo

Plus d'info www.cdciledere.fr
Service mobilités • 05 46 66 56 69
mobilités@cc-iledere.fr



Bien s'équiper

Jour ☀️



Adapter ses comportements

Adapter sa tenue

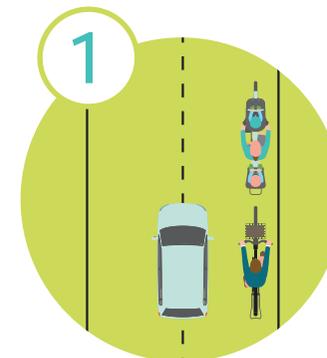


Modérer sa vitesse



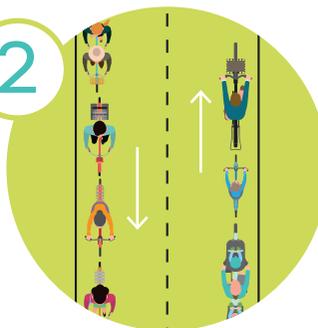
En groupe, rouler en file indienne

1



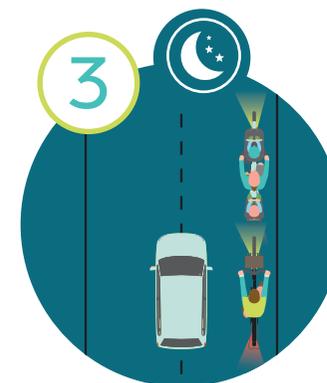
Lorsqu'un véhicule approche

2



À la rencontre de cyclistes en sens inverse

3



La nuit

EN ⊕ :

Nuit 🌙

Gilet et brassards réfléchissants la nuit, hors agglomération et en cas de visibilité insuffisante



Signaler sa direction

